

Communiqué de presse du 31 juillet 2023

Le palmarès du jury fleurissement d'Alsace 2023 « Villes et Villages fleuris »



Photo du jury fleurissement d'Alsace ©ADT

Alsace Destination Tourisme missionnée par la Collectivité Européenne d'Alsace et la Région Grand Est pour le développement du végétal et du fleurissement et chargée de l'organisation des tournées "Villes et Villages fleuris", a le plaisir de vous faire suivre le palmarès 2023 des nouvelles communes labellisées.

Les 6 équipes du jury, composées d'élus, de professionnels de l'horticulture et du paysage, de techniciens des espaces verts et du tourisme, ont visité les communes désireuses d'entrer dans la démarche de fleurissement durable et de valorisation paysagère qui participent de l'attractivité des territoires. Après une évaluation précise au regard de la grille de critères établie au niveau national, et après une délibération collective du jury, le palmarès Alsace des communes qui ont obtenu leur 1^{ère} fleur, 2^e fleur ou 3^e fleur a été élaboré.

Cette année, de nombreuses communes alsaciennes ont démarré dans la démarche et 4 communes ont tenté d'obtenir la 1^{ère} fleur, 10 la 2^e fleur et 8 la 3^e fleur. 3 d'entre elles ont également postulé pour la 4^e fleur.

Deux prix spécifiques ont également été proposés aux communes alsaciennes :

- Le **prix de l'aménagement paysager** pour les communes souhaitant entrer dans la démarche de fleurissement et ayant réalisé un fleurissement particulier à un endroit spécifique,
- le **prix de la créativité** réservé aux communes déjà labellisées et qui ont réalisé une création originale particulièrement mise en valeur et représentative du contexte historique, artistique et authentique de la commune, depuis l'obtention de leur dernier label (10 communes candidates).

Le jury a également contrôlé 83 communes labellisées les années précédentes.

La tournée du jury fleurissement d'Alsace a eu lieu les 18, 19, 25 et 26 juillet 2023, sous la co-présidence de Mme Emilie HELDERLE, Conseillère d'Alsace, Vice-Présidente d'Alsace Destination Tourisme et adjointe au maire d'Orbey et de M. Vincent DEBES, Conseiller d'Alsace et Maire de Hoenheim.

Les membres du jury ont été accueillis par les maires, élus locaux, responsables techniques et citoyens, particulièrement impliqués dans la mise en scène végétale et florale de l'Alsace.

Etaient également présent(e)s en tant qu'élu(e)s de la CeA ou de la Région Alsace : Mme Nathalie KALTENBACH, Présidente d'Alsace Destination Tourisme, Conseillère d'Alsace et Maire de Barr, Mme Christelle LEHRY, Conseillère régionale, Mme Marie-France VALLAT, Conseillère d'Alsace et Co-Présidente du jury fleurissement des cantons de Kingsheim et Wittenheim, M. Pierre VOGT, Conseiller d'Alsace, Mme Odile UHLRICH-MALLET, Conseillère régionale, M. Jacques CATTIN, Conseiller régional, M. Marc MUNCK, Conseiller d'Alsace, et M. Michel ANDREU-SANCHEZ, Conseiller régional.

Découvrez les résultats à la labellisation villes et villages fleuris en Alsace : palmarès en pj

Pour rappel : le concours des maisons fleuries, sur la base d'envoi de photographies, sera lancé dès mi-septembre et les inscriptions pourront se faire jusque fin octobre via votre commune, ou directement auprès d'Alsace Destination Tourisme.

Contacts techniques fleurissement ADT :

Marie BARBERO pour le Bas-Rhin : 06 06 45 60 43 // marie.barbero@adt.alsace
Aurore GUTHLEBEN pour le Haut-Rhin : 06 24 06 05 13 // aurore.guthleben@adt.alsace

Plus d'informations sur la démarche de fleurissement des villes et villages en Alsace
>> [Fleurissement | Alsace Destination Tourisme \(alsace-destination-tourisme.com\)](https://www.alsace-destination-tourisme.com) <<